



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2021

L'An Deux Mille Vingt et un, le 03 Mars, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie, sur la convocation du 26 février 2021 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Éric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE.

Absent excusé : Michel TOULOUZE a donné pouvoir à Karine DUBOIS

Absent : Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Karine DUBOIS

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1- Achats de décorations de Noël

La société SEDI Equipement d'UZES nous a fait parvenir les offres de déstockage en illuminations de Noël. Le Conseil propose de consacrer un budget de 1500 euros pour agrémenter Lascours, peu fourni en décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année.

2- Adhésion au concours Villes et Villages fleuris

Initialement créé pour récompenser les efforts de fleurissement, le concours des Villes et Villages Fleuris est devenu un label national en élargissant ses critères de sélection à la qualité de l'environnement végétal et à l'amélioration du cadre de vie dans les communes.

L'inscription doit être validée avant le 8 avril. Cette adhésion nous permettra d'être accompagnés par des professionnels pour valoriser au mieux notre commune. En attendant nous poursuivons notre démarche d'embellissement du village avec la création d'un espace de fleurissement sur Lascours ainsi que l'implantation d'un olivier devant la Salle de Parc.

Nous maintenons également un budget annuel de 500 euros pour l'achat de plants et de graines.

3- Bâtiments inoccupés

Nous poursuivons notre réflexion concernant la destination des bâtiments communaux à restaurer. Nous retiendrons les projets pertinents pour le mieux vivre ensemble en tenant compte des subventions qui peuvent être accordées par les collectivités territoriales ou l'Etat pour la réalisation des travaux.

Les bâtiments concernés sont les suivants :

- La maison Goll située dans la Grand Rue de Cruviers
- Le temple de Cruviers
- L'ancienne poste place du Champ de Foire
- La remise Lhermet à Lascours

4- Compte Administratif 2020

La Commission Finances s'est réunie le 10 février 2021 pour procéder à l'examen du compte administratif 2020. :

Fonctionnement M14 :

- Dépenses : 353 546,11 euros
- Recettes : 501 900,69 euros

Investissement M14 :

- Dépenses : 372 192,79 euros
- Recettes : 520 253,10 euros

Conformément aux articles L2121-31 et L 2121-14 du CGCT, le Maire doit se retirer au moment du vote en Conseil, sous peine de nullité de la délibération d'approbation. Fabien Fiard quitte la salle du Conseil en attendant la délibération.

VOTE A L'UNANIMITE

5- Ouverture de crédits anticipés pour les investissements 2021

Il s'agit de l'ouverture de crédits anticipés d'investissement au titre de l'exercice 2021, afin de permettre d'engager des travaux sans attendre le vote du budget en avril.

Cette ouverture de crédits se fait dans la limite de 25 % des crédits ouverts en dépenses d'investissement de l'exercice précédent, soit 170 000 €.

6- Fin des travaux RD18

Le montant définitif des travaux est de 444 964 euros. Nous avons perçu le montant des différentes subventions et retours de TVA, soit 349 356 euros, un projet subventionné à hauteur de plus de 78%, le maximum étant 80%.

Il convient maintenant de rembourser, avant le vote du budget en avril, la ligne de trésorerie ouverte.

Le restant à charge pour la commune étant de 95 608 euros, il conviendra de voir au moment du vote du budget primitif 2021, quel montant nous empruntons pour ce solde de manière à ne pas bloquer d'autres investissements. Le montant de l'emprunt se situerait entre 60 000 et 95 000 euros.

7- Point finances : Préparation budget 2021

Un point est fait en Conseil sur l'état des finances.

Récapitulatif :

Dettes au 1er janvier 2020 : 1 451 948,64 euros

Désendettement 2020 par le remboursement du capital : 85 997,46 euros

Dettes au 1er janvier 2021 : 1 365 951,18 euros

Désendettement 2021 par le remboursement du capital : 85 000 euros. Emprunts à prévoir pendant l'exercice, soit :

- 40 000 euros : Terrain cimetière
- 60 000 euros ou 95 000 euros : Solde RD18 (à valider le montant lors du budget primitif)
- 5 300 euros : Logement des écoles, emprunt obligatoire

Dettes prévues au 1er janvier 2022 : 1 386 251, 18 euros

8- Espace Public Numérique

Dans le cadre de la dématérialisation de toutes les démarches administratives rendue obligatoire en 2022 pour chaque citoyen, Alès Agglomération, en partenariat avec la Commission Départementale de la Présence Postale du Gard (CDPPT), va installer un îlot numérique (mobilier et matériel numérique) à l'Agence Postale de Cruviers. Mme CAPOCCHIA assurera les permanences pour venir en aide aux personnes qui rencontreraient des difficultés.

9- Gestion des archives communales

Nous avons rendez-vous le lundi 8 mars avec la SARL PARGESCO pour avoir de plus amples renseignements concernant la procédure à suivre.

10- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Report des délais du transfert automatique de la compétence PLUi du 1er janvier 2021 au 1er juillet 2021 suite à la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Point reporté au prochain Conseil.

11- Problème aboiements de chiens

Des problèmes de voisinage ont été signalés à plusieurs reprises en mairie au sujet des aboiements des canins de certains propriétaires. Dorénavant, la mairie remettra aux plaignants un document indiquant les étapes à suivre en cas de discordes sans solution à l'amiable entre voisins.

12- Travaux Lascours

Un compte rendu est fait par Jean-Charles ALLEMAND sur l'avancement des travaux. Une fontaine réalisée par un tailleur de pierres va être installée Place de Four pour procurer aux randonneurs un point d'eau potable.

13- Zone artisanale

Nous avons rendez-vous avec le bureau d'études Avenir Sud Environnement le jeudi 4 mars pour déterminer ensemble les modalités d'intégration d'une zone artisanale dans le PLU.

14- Questions diverses

- Deux banderoles vont être placées aux entrées du village pour indiquer le marché mis en place le vendredi de 15h00 à 18h00.
- Nous sommes en attente des données techniques pour l'éclairage du chemin du Vignaners
- L'éventuelle mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes sera un point du prochain Conseil.
- Le chemin de Mathieu à Lascours étant embourbé, la commune va intervenir pour le rendre praticable pour les randonneurs.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 30